



106.1

Page III Transports :

le Ceva donne de la voie

Page IV Horizon 2030 :

Une super-agglo sans frontière

Page VI Environnement :

au chevet de la planète

Page VIII Santé :

association de bienfaiteurs

Page XII Scène :

un château pour la culture ;

Equipements :

des sportifs chouchoutés



Le grand lifting

Urbanisme. Trois vastes projets vont métamorphoser la cité annemassienne. Découverte en avant-première.

PAR AUDREY LEVY

Avec ses immeubles bétonnés et vieillissants, coincée entre les montagnes et la Suisse, Annemasse a triste allure. Mais plus pour longtemps ! Trois grands projets de réaménagement feront bientôt d'elle une ville dynamique, voire... futuriste. Ils s'imposent comme une nécessité en raison de la forte croissance démographique : d'ici à

2030, 20 000 habitants sont attendus dans l'agglomération, qui en compte 76 000. « Nous devons anticiper en adoptant une stratégie urbaine cohérente », confie le maire divers gauche, Christian Dupessey.

Le Perrier. Premier grand projet : le réaménagement du Perrier. C'est la priorité de la municipalité. Et pour cause. Avec ses barres d'immeubles sinistres, ses logements

Avant-garde.

Maquette du quartier Chablais Parc, dominé par la « flèche signal », une tour de 65 mètres de hauteur.

vétustes et inadaptés, cette zone urbaine sensible compte à elle seule 8 000 habitants et 70 % des logements sociaux. « Le quartier pourrait connaître des difficultés si l'on n'agit pas rapidement », reconnaît Michel Boucher, adjoint à l'urbanisme.

Soutenu par l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru), le quartier va subir un profond lifting. Sur cinq ans, 47 millions d'euros lui seront consacrés (39 % financés par les bailleurs sociaux, 23 % par l'Etat, 19 % par la ville). Objectif ? Favoriser la mixité sociale et une meilleure répartition des logements sociaux. Pour ce faire, en 2013, la barre Charcot à Livron (98 HLM) et Les Gémeaux à Château-Rouge (50 logements) seront démolis. A la place, Livron s'embellira de 56 habitations privées (32 en location et 24 en accession à la propriété) et Château-Rouge, d'un écoquartier d'ici à dix ans. Déconstruire, donc, pour tout reconstruire. Mais avec un seul mot d'ordre : reconstruire avant de démolir. Le maire est formel : « Tous les habitants seront relogés dans des immeubles neufs à des loyers équivalents. » Déplacés sur quatre sites (le Pralère, l'Entrée de quartier, le Pré-des-Moutons et Romagny), 148 logements sociaux verront le jour, pour certains dès la fin de 2010. A côté, 312 réhabilitations et 275 résidentialisations sont prévues et 508 logements seront réaménagés.

L'enjeu est aussi de désenclaver le quartier. Le Perrier sera traversé par le bus, desservi par le tramway à son entrée nord et relié au centre-ville par une « couture urbaine », la future avenue Lucie-Aubrac, sorte de boulevard arboré. Côté équipements, l'école La Fontaine, ■■■

■■■ Le conservatoire et la MJC sud seront rénovés, de nouveaux espaces publics créés et la place du jumelage réaménagée. Si cette rénovation fait l'unanimité au sein de l'opposition, le projet d'aménagement de Chablais Parc est une tout autre histoire.

Chablais Parc. Dans ce quartier recroquevillé entre l'avenue de la Gare et celle du Chablais, plusieurs réaménagements ont déjà été tentés. Sans succès. Récemment intégrée en zone d'aménagement concerté dans le PLU, cette friche désolante va se transformer en un pôle dynamique. «*Si l'on tient compte des futures arrivées du Ceva [lire p. III] et du tram, c'est un quartier en devenir*», affirme le maire.

Sa réalisation a été confiée à l'architecte Marc Rolinet, qui entend en faire un îlot avant-gardiste avec des constructions tout de verre et de bois, économes en énergie (façades double peau, capteurs solaires...). Le maire voit grand : «*Nous voulons créer un centre à l'image des villes européennes de la Renaissance*». En témoigne la construction d'une «*flèche signal*» de 65 mètres de hauteur qui, tel un beffroi d'autrefois, rendra la ville visible depuis l'autoroute. «*Cette tour de 17 étages surplombée*



Arboré. Le futur siège d'Annemasse Agglomération dans la ZAC Etoile-Sud-Ouest.

d'éoliennes va défigurer le paysage», déplore Anne Michel, opposante divers droite. Autre point sensible : la construction de 450 logements, dont un tiers sera en locatif social, un tiers en locatif libre et un tiers en accession sociale à la propriété. «*Densifier massivement un îlot de 2 hectares est une aberration*», s'empporte Anne Michel.

«*Nous densifierons intelligemment en diversifiant les fonctions*», rétorque le maire. À côté, 9 000 mètres carrés seront consacrés aux commerces et 1 500 mètres carrés à des activités de bureau. Un cinéma de 5 salles, un hôtel 3 étoiles, une résidence pour personnes âgées et une crèche compléteront ce miniquartier. «*Ce cœur de ville sera dédié aux piétons avec un parking souterrain et un square public de 3 000 mètres carrés*», assure-t-il.

Il n'empêche. Formellement opposée à cette densification, l'association Espaces libres ne cesse de déposer des recours qui bloquent le projet. «*On perd du temps, regrette le maire. Les permis de construire ont été déposés et un investisseur est prêt à injecter 150 millions d'euros*». Des ajustements ont d'ailleurs été apportés : «*Les immeubles ne dépasseront pas 6 étages afin de gagner en luminosité et les espaces verts seront multipliés*», promet Christian Dupessey. Les premiers travaux devraient commencer début 2010 pour une livraison prévue en 2013.

ZAC Etoile-Sud-Ouest. Annemasse, une nouvelle City londonienne ? Peut-être bientôt... Avec l'ambitieux projet transfrontalier Etoile-Annemasse-Genève, qui

transformera les 15 hectares du secteur de la gare en un pôle d'échanges multimodal boosté par l'arrivée du Ceva, la ville est en ébullition : elle vient de poser la première pierre de son futur grand quartier d'affaires, Etoile-Sud-Ouest. Les dernières démolitions sur l'avenue Emile-Zola ont laissé place à une vaste friche où se construit sur deux



Fondation. Maquette de la ZAC Etoile-Sud-Ouest, un projet de 3,4 hectares destiné à moderniser le quartier de la gare.

HLM : toujours plus !

Avec 24 % de logements sociaux, Annemasse se situe bien au-dessus des obligations imposées par la loi SRU (20 %). Il n'empêche. La ville croule sous les demandes : 2 452 dossiers sont en attente. Pourtant, Annemasse ne cesse de poursuivre ses efforts. Sans compter l'Anru, 390 nouveaux logements sociaux seront construits entre 2009 et 2013. Le maire ne s'en cache pas : «*Il faudra plusieurs mandats pour absorber les demandes que la ville ne pourra satisfaire seule*». Reste donc aux autres communes de l'agglomération, bien en deçà des exigences de la loi, à prendre le relais.

niveaux un parking de 370 places, dont une tranche devrait être livrée en 2010. Au-dessus s'érigera le futur quartier...

Il faut imaginer : côté voie ferrée, 24 000 mètres carrés de bureaux réservés aux activités de services, aux organisations internationales et à l'administration. Un premier bâtiment de 5 étages abritera le futur siège d'Annemasse Agglomération. «*Il aurait été plus judicieux d'y planter des petites industries et des artisans*», soutient Anne Michel. Autre aménagement : une cité de la solidarité, qui accueillera les ONG (lire encadré p. IV). «*C'est un projet conceptuel qui ne créera ni emplois ni richesse*, déplore François Vigny, opposant UMP. *Il faut miser sur le développement économique*». «*Cesera chose faite. On développera des activités tertiaires et de services avec des bilocalisations d'entreprises entre Genève et Annemasse*», confie le maire. Le tourisme d'affaires ne sera pas en reste avec la construction d'un hôtel et d'un centre de séminaires.

La mixité des fonctions sera également respectée. Place Coquand, 120 logements sociaux s'élèveront sur 1 hectare. «*Mais les équipements ne suivent pas. Où mettrons-nous nos enfants ?*» s'inquiète Anne Michel. «*6 000 mètres carrés d'espaces verts avec des jeux verront le jour*», assure le maire. Lancé mollement il y a quinze ans avec les premiers achats fonciers, le projet avance à grands pas. «*Les permis de construire ont été déposés, et le cahier des charges approuvé*», dit-il. Seul bémol : l'avenir du quartier dépend du Ceva. Si le projet est accepté par les Suisses, Etoile-Sud-Ouest ne sera qu'à dix-sept minutes de Genève. Une petite révolution ! ■

VILLE D'ANNEMASSE / BABYLONE AVENUE / DETURCHE/T. BAILLE